

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS

ÉTATS FINANCIERS

NON AUDITÉS

31 JUILLET 2018

AVIS AU LECTEUR

1

ÉTATS FINANCIERS

Résultats et avoir de l'association

2

Bilan et note complémentaire

3

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de **L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS** au 31 juillet 2018 ainsi que les états des résultats et de l'avoir de l'association de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états financiers risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des états financiers, nous avons procédé à des écritures de régularisations.

1

Ringuette et Associés inc.

*Salaberry-de-Valleyfield,
Le 15 août 2018.*

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS

RÉSULTATS ET AVOIR DE L'ASSOCIATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2018

	2018	2017
REVENUS		
Cotisations des membres et dons	8 646 \$	3 368 \$
Intérêts	316	320
	8 962	3 688
DÉPENSES		
Assemblée générale	1 335	1 348
Déplacements	20	749
Assurances	260	240
Frais de représentation	92	987
Fournitures de bureau et site web	593	4 666
Intérêts et frais bancaires	35	42
	2 335	8 032
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	6 627	(4 344)
AVOIR DE L'ASSOCIATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	61 332	65 676
AVOIR DE L'ASSOCIATION À LA FIN DE L'EXERCICE	67 959 \$	61 332 \$

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LAC ST-FRANÇOIS

BILAN

AU 31 JUILLET 2018

	2018	2017
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	25 809 \$	19 257 \$
Dépôts à terme, taux de 0,50 % et 0,90 %, échéant le 15 août 2018 (note 1)	42 150	42 075
	67 959 \$	61 332 \$
AVOIR DE L'ASSOCIATION		
Solde à la fin de l'exercice	67 959 \$	61 332 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

.....Administrateur

.....Administrateur

NOTE COMPLÉMENTAIRE

NOTE 1

Les dépôts à terme, au montant de 42 150 \$, représentent l'accumulation des profits réalisés suite aux tournois de golf organisés par l'ASLSF au cours des dernières années. Le conseil d'administration considère cette somme comme une réserve afin de, si nécessaire, pouvoir intervenir financièrement dans le dossier des rivières La Guerre/St-Louis, comme suit:

Engager des procédures légales pour contester des décisions pouvant affecter leur creusage;

Avoir les moyens de faire des contre-expertises auprès d'experts pour contester, s'il y a lieu, des résultats d'expertises ou d'analyses venant à l'encontre des objectifs de l'ASLSF;

Avoir les moyens de promouvoir l'avancement de ce dossier.